

REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE DIGNA

Judi 22 septembre 2022 à 19h30
Salle de réunion de la Mairie

Présents : Mrs GAY Jean-Christophe, CHATEL Aurélien, MARIOTTE Raymond,
PERROT Mickaël, M. BALLAND Régis,
Mmes GIROD Stéphanie, VILLANCHER Béatrice, MARECHAL Léa, EURIN Céline

Excusés : VERNIER Guy, NICOD Marc – Secrétaire : Mme MARECHAL Léa
Absent : /

Date de convocation du Conseil municipal 15 septembre 2022

➤ **Visite du bâtiment 5 route de Chatel**

M. le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour : validation d'une demande de subvention : accord de tous

➤ **Approbation du compte rendu précédent**

➤ **Compte rendu réunion(s) extérieure(s)**

CCPJ : compte rendu à consulter sur le site de la commune

Conseil d'Ecole de Cousance : 807 Elèves à la rentrée. Les modalités des dérogations vont être étudiées.

Conférence des Maires : Révision des attributions de compensation

Commission communale sociale : repas des aînés

Réunion avec le SDIS : Validation sur le terrain de la DECI

➤ **Suite à la visite, délibération sur le devis CAUE**

M. Le Maire explique que le CAUE a visité le bâtiment et propose de travailler avec eux pour le projet de réhabilitation. ➤ Accord de tous

➤ **Délibération de résiliation du service ARNIA**

En Octobre 2020, lors du projet de travaux de la DECI, nous avons dû adhérer au groupement d'Intérêt Public Territoires numériques BFC dorénavant dénommé ARNIA. N'ayant plus l'utilité de ce service, M. le Maire propose de résilier ce contrat. ➤ Accord de tous

➤ **Les p'tits montagnards : demande de subvention**

Les p'tits montagnards, association de parents d'élèves de l'Ecole de Cousance, nous ont sollicité pour l'octroi d'une subvention pour leur marché de Noël le 10 décembre 2022. A l'unanimité, il a été décidé de leur verser une subvention de 100 €

➤ **Nomination du délégué Epage**

A l'heure actuelle, aucun délégué n'a été nommé.

➤ **Point sur les travaux voirie**

Suite aux travaux Route de Chatel, un dégât des eaux est apparu chez un particulier. Des réunions avec l'entreprise qui a réalisé ces travaux, le syndicat des eaux et des experts sont programmées pour trouver la meilleure solution

➤Entretien du cimetière

M. le Maire explique de nous recevons régulièrement en mairie des doléances concernant l'entretien du cimetière.

Nous nous permettons de rappeler que

- nous n'avons plus le droit d'utiliser de désherbant
- l'ADAPEMONT intervient régulièrement
- des corvées de désherbage sont organisées et ouvertes à tous ☞ Prochaine journée de nettoyage : samedi 22 octobre 22
- chacun peut nettoyer autour de sa concession ce qui éviterait la prolifération des mauvaises herbes

➤Contrat extincteurs

Notre assurance GROUPAMA nous propose de prendre à sa charge la vérification de 15 extincteurs par an avec comme prestataire l'entreprise FEUVRIER. Actuellement, nous avons un contrat d'entretien avec l'Entreprise SICLI. M. Le Maire propose de résilier ce contrat. ☞ Accord de tous

➤Projet travaux 2023

- Fontaine du Layau : projet de travaux pour la réalimenter. ☞ Demande de devis

➤Point forêt, affouages 2023

Parcelle 37 : le traitement sur les chênes rouges a été efficace, il n'est pas nécessaire de mettre des protections contre les cervidés. A revoir au printemps

Parcelles 26 et 33 : dégagement prévu prochainement, puis une fois fait le comptage pour replanter pourra être entrepris

Affouage 2022/2023 : dans la continuité du programme de l'ONF : Parcelle 22 = **Inscriptions en mairie jusqu'au 14 Octobre 2022.**

➤Journée entretien commune

La municipalité organise une journée citoyenne le 22 Octobre 2022

➤Repas des aînés

Le repas des aînés, à partir de 70 ans, se déroulera au restaurant le 26 Novembre 2022 à midi.

➤Informations diverses

- Extinction des éclairages publics de 23h à 5h à partir du 15 octobre 2022☞ approuvé par tous
- Opération brioches : du 3 au 9 octobre 2022
- Exposition photos du 13 au 18 Octobre 2022 à la salle communale
- Bulletin municipal : Vos idées et articles sont les bienvenus

➤Question(s) Diverse(s)

- Nous rappelons que la fréquence du passage des ramassages des bacs par le SICTOM est indépendante de la mairie.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 22h00

La secrétaire de séance,

